

**T.N.V.**  
01, place du Portalet  
34820 Teyran  
tél : 0467705096  
**JUIN 2009**

# Teyran Nature Village

## Le Journal

### Editorial

Activité soutenue cette année pour TNV : **Journée Mondiale de l'Eau, animations aux écoles sur le Recyclage des Déchets Ménagers**, mise en place d'une **convention Mairie-TNV pour la gestion de jardins partagés** (ou familiaux), **vide-greniers, ramassage de jouets pour les enfants défavorisés, week-end champignons, sortie botanique**, réunions mensuelles ouvertes à tous où nous étudions les sujets environnementaux qui concernent les teyrannais. Ce journal est une visite, souvent trop succincte, de ces activités.

Le dossier en cours, peut-être le plus passionnant pour TNV, est la **mise en place des jardins partagés**. La municipalité fournit le terrain et les infrastructures et, conformément à la loi, confie la gestion à une association indépendante. La création de cet équipement était une demande de TNV ce qui lui a valu d'être choisie. Les séances de travail entre notre association et la municipalité pour établir la convention de gestion de ces jardins se sont déroulées dans un climat constructif. Au moment où je rédige cet éditorial, le texte final est sur le point d'être adopté.

Autre dossier passionnant : **l'animation scolaire sur le développement durable**. Cette année nous réinvestissons dans cette opération la subvention de la mairie et l'essentiel des recettes de nos deux vide-greniers.

Nous suivons aussi les **travaux d'élaboration du PLU**,

un peu inquiets de voir que sur le cahier déposé à l'accueil de la mairie, où les teyrannais peuvent donner leurs avis, on ne trouve que des demandes visant à rendre constructibles de nouvelles parcelles. Pour le moment, seule TNV a déposé un texte qui concerne l'intérêt général (voir plus loin)

En marge de l'élaboration du PLU, on a reparlé, à la réunion publique du 14 mai dernier, de

l'existence d'un **projet d'implantation d'un parc animalier de singes magots**. Le projet précis est depuis sur le site internet de la mairie. Ce serait sur la colline entre Castries et Teyran. L'entrée et le stationnement des visiteurs serait au dessus du club cynophile, les autos y accédant par le chemin du semi-marathon. 200.000 visiteurs par an seraient attendus... On trouvera sur le site [www.tnv.fr](http://www.tnv.fr) la lettre aux conseillers municipaux où je fais part des inquiétudes de membres de TNV. Le vote de ce projet en Conseil Municipal a d'ailleurs donné lieu à des discussions très vives entre conseillers... **Faut-il sacrifier cette zone, nouvellement reboisée**, qui devenait un des lieux de liberté de Teyran les plus appréciés par les randonneurs, vététistes, et autres amoureux de la nature ? N'y a-t-il

pas un autre moyen de sauver les magots sans abîmer notre environnement ? TNV, association agréée en préfecture pour les problèmes d'environnement, aurait dû être consulté sur ce projet !

Jean-Paul Dufour



#### SOMMAIRE :

Page 2 : Journée mondiale de l'Eau avec Michel Desbordes, Ancien directeur de l'ISIM.

Page 3 : Pré-diagnostic du PLU; avis de TNV.

Page 3 et 4 : Sortie botanique avec Claude Lescot, S.H.H.N.H.

Page 6 : Visite du Centre de tri de Lansargues par des classes de l'école de Teyran et TNV.

Les jardins partagés.

Page 7 : Lettre de TVN aux Conseillers Municipaux de Teyran.

Page 8 : Brèves, compte-rendu de la visite au centre de tri par un élève, humour.

# Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars dernier, TNV avait organisé à la Salle des Fêtes de Teyran, une exposition avec projection en continu de différents films sur l'eau et deux exposés.

**Michel Desbordes, ancien directeur de l'ISIM** et spécialiste international de l'eau a donné la première conférence. Nous lui avons demandé de nous parler de l'eau en Languedoc-Roussillon ; vous voudrez bien lire ci-après quelques extraits de sa conférence. Le texte intégral est consultable sur le site [www.tnv.fr](http://www.tnv.fr)

En ce qui concerne les ressources en eau dans le Languedoc-Roussillon :

“Notre région est caractérisée par une grande irrégularité de ses ressources en eau dans le temps et l'espace. En se basant sur une utilisation de 40 à 50% de ces ressources, estimées à **4 à 5 milliards de m<sup>3</sup> par an**, le potentiel par habitant est de l'ordre de 600 à 1000 m<sup>3</sup> d'eau par an, classant la région parmi celles présentant un faible potentiel en eau.”

La qualité des eaux :

“La qualité des eaux superficielle est, dans l'ensemble, satisfaisante mais localement médiocre, principalement en raison de fonctionnements anormaux de stations d'épuration. Celle des eaux des lagunes littorales, spécificités des paysages languedociens, est variable suivant les saisons. La fréquence des “malaïgues” s'est cependant accélérée depuis une vingtaine d'années. La qualité des eaux souterraines régionales est globalement bonne.”

Les besoins actuels :

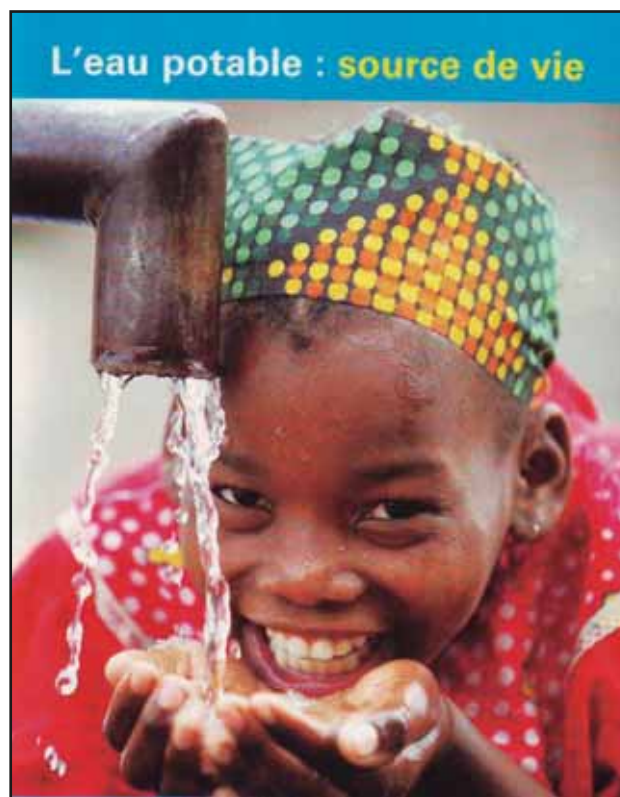
“Pour une population régionale de 2500000 habitants en 2005, les prélèvements moyens sont de l'ordre de 650 millions de m<sup>3</sup> par an se répartissant en : Eau “potable” : 300 millions de m<sup>3</sup>, dont 86% d'eau

souterraine.

Eau agricole : 300 millions de m<sup>3</sup>, dont 98% d'eau superficielle.

Eau industrielle : 50 millions de m<sup>3</sup>, dont 59% d'eau souterraine.

Les prélèvements actuels représentent 20 à 30% des ressources mobilisables en année moyenne. Ce chiffre global conduirait à conclure à une certaine sécurité. En réalité, il masque des disparités spatiales très importantes et certains secteurs régionaux souffrent déjà d'un manque d'eau, notamment à l'occasion de sécheresses sévères”.



Les besoins futurs :

“Les prélèvements futurs pourraient être de 750 à 850 millions de m<sup>3</sup>, soit **35 à 50 % des ressources utilisables**. Ils pourraient localement poser des problèmes à l'occasion d'épisodes prolongés de sécheresse.

Face à ces prévisions, de nombreuses opérations sont en cours. Ainsi, le département de l'Hérault poursuit sa politique d'aide à l'interconnection des réseaux d'adduction d'eau potable afin de diversifier les sources d'alimentation et de sécuriser certains secteurs menacés de pénurie occasionnelle ou récurrente. De même, la Région Languedoc-Roussillon

a engagé le projet Aqua 2020 destiné à conduire les eaux du Bas-Rhône, arrêtées à Mauguio, dans la région de Narbonne.”

En guise de conclusion :

“Au regard des ressources en eau, la situation de la région Languedoc-Roussillon, sans être grave, demeure préoccupante et devra nécessiter une attention soutenue notamment au regard du maintien de la qualité des milieux aquatiques qui constituent une richesse patrimoniale réelle. Des incertitudes demeurent sur les incidences éventuelles des changements climatiques. La région dispose, à proximité, d'une ressource considérable, le Rhône qui permettrait de faire face à ces incidences et permettrait, entre autres, de soulager

certaines ressources locales menacées de surexploitation.”

Le deuxième exposé fut donné par notre maire **Jean Pierre Mollet, en tant que président du syndicat Garrigues-Campagne** qui fournit l'eau potable à Teyran. Ci-après un résumé des points abordés.

Le SIGC (Syndicat Intercommunal de Garrigues et Campagne) a été créé en 1931, il rassemble à présent 24 communes : 9 de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, 7 de la Communauté de Communes du Pic saint Loup, 6 de la Communauté de Communes de Ceps et Sylves, 2 de la Communauté de Communes du Pays de Lunel ; cela correspond à 19807 abonnés, représentant 51796 habitants. Il gère 7 installations de production, 34 réservoirs et 547 Km de réseaux (109 pour l'adduction et 438 pour la distribution).



La consommation moyenne est de 235 l/hab/jr ; il est à noter que cette consommation diminue depuis plusieurs années régulièrement. Le volume prélevé en 2008 : 6 millions de m<sup>3</sup> (en diminution depuis 3 années).

Les actions principales en cours du syndicat :

1-Poursuivre le schéma directeur et donc prévoir une usine de potabilisation de l'eau du Rhône (BRL) pour supporter le développement démographique souhaité par les maires des communes.

2-Etude diagnostic en cours pour améliorer le rendement du réseau.

3-Prise de compétence à la carte de l'eau brute, dans le but de réduire le gaspillage de l'eau potable utilisée pour arroser les espaces verts et les jardins (près d'1/3 de la consommation de pointe l'été est due à l'arrosage).

4-Lutter contre la fraude et tout particulièrement restreindre au maximum l'utilisation abusive et frauduleuse des bouches à incendie.

### **Extraits de la conclusion du livre d'Erik Orsenna : L'Avenir de l'Eau (Fayard 2008)**

1- Au commencement de l'humanité est l'eau... Dans l'ordre des priorités rien ne précède l'accès à l'eau. Et l'accès à l'eau n'est rien si ne lui est pas joint un réseau d'assainissement...

2- Préserver le milieu naturel est... la meilleure manière de garantir la ressource...

3-Toute eau est liée à des lieux. Car l'eau est très inégalement répartie sur notre planète...

4 et 5- ... l'eau relève toujours d'une responsabilité politique...

6- A l'illusion de la gratuité, préférons l'obligation de solidarité...

### **Pré-diagnostic du PLU ; avis de TNV.**

1- Zones boisées :

Lorsque l'on observe Teyran de loin on remarque une ceinture boisée autour de la colline : il faut protéger et développer au maximum cette belle caractéristique du village.

Les zones boisées au nord, nord-est et nord-ouest doivent être préservées impérativement.

Sur ces zones (et peut-être aussi sur tout le territoire communal) il serait bon de procéder à une évaluation environnementale qui devrait mettre en évidence les richesses faunistiques et floristiques de Teyran.

2- Mettre en valeur les berges et la ripisylve de nos ruisseaux (Salaison et Massillan) qui, comme le dit le pré-diagnostic, donnent l'impression «d'être peu ou pas entretenues, avec végétation envahissante et disparition des (traces de) sentiers»... «ce qui montre que ces rivières ne sont pas intégrées au sein du territoire communal.»

3- Elaborer le PLU en ayant en tête les remarques : «l'urbanisation récente (de Teyran) ne crée pas d'urbanité, le tissu urbain est lâche et les constructions sont implantées sans cohérence ni continuité dans les couleurs, les matériaux et les proportions...» ou encore «aucune réflexion n'a été portée sur l'espace public, sur les connexions interquartiers et avec le centre ancien. On aboutit à un chapelet de noyaux urbanisés sans lien direct entre eux...avec un début de mitage».

Ces remarques doivent clairement guider la réflexion et non pas les souhaits de tel ou tel propriétaire désirent rendre son terrain constructible. 3

# Botanique

Au cours de la sortie botanique de ce printemps, encadrés par Claude Lécot et des botanistes de la S.H.H.N.H, nous avons étudié la flore de la garrigue des environs de Teyran. Nous vous présentons ci-dessous quelques unes des plantes que nous avons le plus fréquemment rencontrées ce jour là.

## Dame de onze-heure

*Ornithogalum umbellatum* L.

La dame de onze-heure fait partie de la famille des liliacées, comme le muguet ou le lis martagon. Cette plante est toxique, particulièrement son bulbe.

Son nom vient du fait que sa fleur s'ouvre le matin et se ferme la nuit.



## Aphyllanthe de Montpellier ou œillet bleu de Montpellier

*Aphyllanthes monspeliensis*

Elle appartient à la famille des liliacées. C'est une des plantes les plus caractéristiques de la garrigue. Ce nom signifie en grec "fleur sans feuilles".

Les feuilles sont en effet réduites à des gaines membraneuses à la base des tiges. En occitan, Bragalou.

## Cardère sylvestre ou cabaret des oiseaux

*Dipsacus sylvestris*

Fleurs en inflorescence ovoïde, munie de longs aiguillons très denses. C'est une variété de chardons qui a été utilisé dans les temps anciens pour carder.

Feuilles oppoées, soudées en une petite cuvette qui accumule l'eau, d'où l'autre nom.



## Genêt scorpion ou genêt épineux

*Genista scorpius*

Cet arbrisseau à fortes épines peut atteindre 2m de hauteur. Les groupes de fleurs, assez denses, sont proches de l'extrémité des rameaux. La corolle jaune est glabre comme le calice. Les feuilles réduites de 4 à 8 mm de long, couvertes de petits poils, sont munies à la base de 2 stipules épineuses. La gousse glabre, allongée, bosselée, peut mesurer 4cm.



### Commentaire de Claude Lécot spécialiste de la flore

A l'initiative de J.P. Dufour et son association TNV, rendez-vous était pris ce 25 avril devant la Salle des Fêtes avec mes collègues de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault.

Une trentaine de personnes nous y attendaient, apparemment heureuses de partager cette ballade à travers la campagne teyrannaise, puis la garrigue et enfin la pinède sur la colline, victime d'incendie il y a une trentaine d'années, en bonne voie de restauration : pins d'Alep remplacés par des pins parasols, cèdres de l'Atlas, eucalyptus, cyprès, autant d'espèces nouvelles expérimentées dans le cadre de la lutte contre les incendies. Les chênes verts toujours présents et surtout les chênes kermès indestructibles «garrous», formant une verte et agréable couverture végétale. A côté de ces dignes représentants de la forêt méditerranéenne nous avons aussi observé les cades ou genévriers-oxycèdres, les filaires ou faux oliviers, les genêts scorpions et autres «spartium» ou genêts d'Espagne, les cistes à fleurs blanches ou roses, hélianthèmes blanches ou jaunes, le romarin, le thym, la sarriette, les premières orchidées et autres ophrys, les graminées, les dernières salades sauvages, les asperges... Les participants à cette sortie printanière auront apprécié les richesses végétales de leur petit coin de campagne.

Claude Lécot (S.H.H.N.H.)



## L'école de Teyran sur les traces des déchets de nos poubelles

Quels circuits empruntent les déchets que nous mettons dans les différentes poubelles ? Quatre classes (3 CM2 et 1 CM1) ont cherché à le savoir. D'abord en classe, des ateliers menés par **Eve Camalon de l'association "Cap Environ-**



**nement** " ont fait prendre conscience de la variété des déchets, des nuisances qu'ils pouvaient apporter à notre planète s'ils n'étaient pas transformés, de l'importance du tri permettant une meilleure gestion, de la part que chaque habitant pouvait prendre pour participer à l'eco-citoyenneté (enquêtes, jeux, tri d'une poubelle-type par matière...)

Deux visites ont été organisées avec ces classes accompagnées par des membres de TNV et les enseignants les 28 avril et 5 mars) à **l'usine Delta Recyclage de Lansargues**, qui trie nos poubelles à couvercle jaune. Les différentes étapes de la transformation de ces ordures, dites recyclables, se sont déroulées sous les yeux des visiteurs avec l'arrivée des camions-poubelles chargés. La collecte est ensuite traitée par une série de machines, toboggans et grands tapis roulants dans un bruit assourdissant. Comme dans un dessin animé, on suit la filière : éventration des sacs plastiques contenant les déchets et tri à la main par des personnes placées tout au long du tapis roulant, séparation des bouteilles en plastiques, celles

qui sont transparentes et les autres, séparation des cartons, papiers, puis compression en grosses balles. Les boîtes de conserve passent sur un autre tapis où des aimants retiennent celles qui sont en fer, etc... Ce qui n'est pas retenu part sur un autre tapis pour être jeté et



brûlé à l'incinérateur de Lunel-Viel. Environ **20% de la totalité de ces poubelles ne sont pas recyclées** et finissent par être incinérées.

Le reste classé par catégorie sera transporté par camions dans des usines spécialisées dans toute la France et même en Italie.

Quelques chiffres : 1 kg de déchets par jour et par personne . 1 balles de bouteilles plastiques = 230/300kgs – 1 balles de papier = 1Tonne 300 -

Une troisième étape se déroulera en juin dans l'école avec l'animatrice de Cap Environnement : création d'une exposition de panneaux faits par les élèves sur les différentes thématiques abordées.

TNV a financé et organisé cette collaboration avec des enfants et des enseignants déjà sensibilisés. D'autres classes demandent maintenant à être invitées à cette approche à la fois ludique et scientifique d'une meilleure utilisation des ressources naturelles. TNV espère pouvoir continuer ce cheminement commun l'an prochain.

## Les jardins partagés

Nous avons souhaité la création de jardins partagés à Teyran et nous vous en avons fait part dans notre dernier bulletin en mai 2008 où nous proposons aussi notre aide à la mairie.

Depuis quelques semaines le projet avance. La mairie met à notre disposition un terrain situé dans le quartier de la Ramognère, qui sera aménagé dans un premier temps en une vingtaine de parcelles de 75 m<sup>2</sup> chacune, de chaque côté d'un chemin d'accès. Chaque parcelle sera équipée d'un compteur individuel alimenté par l'eau du Bas-Rhône.

Une convention entre TNV et la mairie de Teyran est en cours d'élaboration .

Quelques personnes ont déjà déposé une demande d'attribution de parcelle. Si vous souhaitez vous associer à ce projet, vous pouvez faire parvenir la votre au siège de l'associa-

tion.

Un jardin partagé est un lieu qui privilégie les pratiques participatives.

Il repose sur des valeurs de solidarité, de créativité, de respect de l'environnement.

A l'heure où nous mettons en page, une réunion publique d'information est annoncée mardi 9 juin pour rencontrer les teyrannais intéressés, leur faire part du projet en cours, écouter leurs désirs de jardin, et faire évoluer le projet en tenant compte de leurs remarques et de leurs avis.

Un règlement intérieur sera proposé et discuté ce jour là avec les éventuels jardiniers.

On projette de demander un niveau élevé de respect de l'environnement, pour protéger les ressources naturelles et retrouver le vrai goût des légumes.

Il sera préconisé de n'utiliser que des produits "bio" et de bannir

les pesticides, herbicides ou engrais chimiques agressifs pour la nature..

On prévoit un tri des déchets et une aire commune de compostage des résidus de taille et de désherbage.

L'économie de l'eau sera bien sûr recommandée par toutes les techniques actuellement connues.

Des réunions de sensibilisation et des ateliers seront proposés pour apprivoiser ces nouvelles méthodes de culture. En particulier, il faudra apprendre à favoriser la biodiversité, à nourrir le sol et à le protéger, mais aussi connaître les méthodes de compostage et leurs utilisations, les traitements, les méthodes préventives et moyens naturels de lutte contre les ravageurs et les maladies des plantes.



## Lettre de TNV adressée aux Conseillers Municipaux

### à propos de l'implantation des singes magots à Teyran.

Nous venons de découvrir sur le site de la municipalité la description du projet de création d'un **parc de singes magots à Teyran**. Nous avons incidemment appris aussi que ce projet est à l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 25 mai prochain.

En l'état actuel de notre connaissance de ce dossier je dois vous signaler que presque tous les membres de TNV que j'ai pu contacter sont opposés à cette initiative. Je retranscris ci-après les points qui posent problème.

#### Sur le fond :

- 1-Bien sûr nous avons pris conscience du problème que pose la survie de ces animaux, en voie de disparition probable. Mais il est clair pour tous que les zoos ne sont pas des solutions durables à la disparition des animaux sauvages, tout au plus servent-ils à différer le problème. La vraie solution pour ces magots est de promouvoir une réintroduction dans leur biotope d'origine : **le Maroc**. Or il existe des associations transnationales qui oeuvrent pour cette cause précise. Si l'on veut préserver les magots, il nous semble que la meilleure solution est de s'associer à l'action de ces associations.
- 2-La zone prévue pour établir ce zoo à Teyran est la zone ND (zone naturelle à protéger dans le POS) sur la colline en limite de commune Teyran-Castries. Cette zone a été reboisée après un incendie il y a une trentaine d'années. Ce reboisement a été une réussite et a créé là probablement la zone la plus intéressante de Teyran du point de vue paysager. On aurait pu espérer qu'après trente ans de patience les teyrannais auraient pu enfin profiter librement de ce lieu de nature et d'espace : ce ne sera plus le cas si ce zoo se fait. On pourrait arguer du fait que ce zoo n'occupera qu'un quart de la zone : il est bien clair que sa **zone d'impact** sera bien plus grande, non seulement par la présence des autos, des visiteurs, des animaux mais aussi parce qu'il deviendra difficile de se sentir en pleine nature dans toute la zone avec de telles activités dans les environs.
- 3-Le stationnement pour les autos particulières et l'entrée principale sont prévus au dessus du club cynophile (sur l'itinéraire traditionnel du semi-marathon de Teyran). C'est l'endroit où l'impact environnemental est le pire car il est vraiment au coeur de la zone reboisée. L'itinéraire du semi-marathon deviendra donc un chemin pour les automobiles. Or ce n'est actuellement qu'un chemin fréquenté par les piétons, chevaux et VTT ! Je rappelle que c'est une partie du Chemin de randonnée de la Fontanarride répertorié au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée. A ce titre il est balisé et entretenu par les services départementaux. En faire une entrée de parking est juridiquement en contradiction avec les prescriptions légales des **zones ND** pour lesquelles « **Aucune opération ne peut prendre accès sur les pistes cyclables, les pistes de défense de la forêt contre l'incendie, les sentiers touristiques** »
- 4-Cette zone vient discrètement de subir ce qui nous paraît être une agression irréversible : le conseil municipal du 26 mars a voté la location d'une autre partie de cette zone ND à un club de **paint ball**. Résultat visible depuis peu : une clôture métallique hideuse sur 200m le long de l'itinéraire du semi-marathon au dessus du club cynophile (cette clôture aurait pu être établie en retrait du chemin pour être le moins visible possible).  
Si le zoo se fait nous aurons deux clôtures : **l'une à droite l'autre à gauche**, pas idéal pour le sentiment d'espace et de liberté !
- 5-Deux contre-vérités dans le dossier de présentation de l'opération : d'abord vu la configuration de la végétation du côté zoo (opposé au côté paint ball) il est impossible qu'une clôture, même implantée en retrait, soit invisible du chemin, ensuite il est impossible d'établir l'aire de stationnement sans faire du terrassement.

#### Sur la forme :

Vu ses diverses implications environnementales, cette opération aurait dû être soumise à une consultation publique (enquête publique, référendum ?). A tout le moins on aurait dû l'expliquer en réunion publique avant de la voter en conseil municipal juste après l'avoir trop discrètement annoncée.

En tant qu'association agréée en préfecture pour les problèmes environnementaux et de cadre de vie à Teyran, TNV aurait dû être associée à la mise au point de cette opération.

On ne connaît pas l'avis de la commission Environnement et Développement Durable de la municipalité (qui a dû statuer sur ce dossier). Pourquoi TNV n'a pas été invitée aux travaux de cette commission ?

#### Conclusion :

Nous pensons qu'il serait important de différer quelque peu le déclenchement de cette opération, elle mérite d'être mieux étudiée.

### Une déchetterie à Teyran

La communauté de Communes du Pic St Loup vient de créer à Teyran une déchetterie moderne. TNV était invité à l'inauguration le samedi 25 avril.

Surtout, contrairement à d'autres, **elle sera ouverte le dimanche matin**, ce qui permettra aux Teyrannais qui travaillent (encore!) d'y porter leurs déchets.

Heures et jours d'ouverture :  
vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
dimanche de 9h à 12h.



### Expos photos de Teyran.

A l'occasion de la fête des rois, TNV a exposé des photos prises par ses adhérents et sympathisants ayant pour sujet le village et ses environs.

Il s'agissait de vues insolites, amusantes, ou tout simplement belles. Mais on y a aussi vu des photos moins agréables à regarder comme des décharges sauvages ou un dépotoir à l'entrée de la ville ! Il reste donc encore du travail pour que Teyran soit aussi attirante que ce quelle désire être.



#### Compte-rendu de la visite au centre de tri

Quand le camion poubelle arrive au centre de tri, il passe à la bascule, il décharge et un amitou envoie les déchets dans une "poubelle géante" où l'on éclate les déchets (sac plastique) puis ils partent sur un tapis roulant où ils sont triés par catégories manuellement :

- ① le carton brun
- ② le métal qui part à la presse (balle de 45 kg)
- ③ les bouteilles daines
- ④ les bouteilles opaques
- ⑤ les bouteilles colorées
- ⑥ les papiers et les emballages qui partent à la presse (balle de 4 tonnes)

toutes les bouteilles partent à la presse (balle de 260 kg)

\* Il y a 25% de refus donc ils l'envoient à l'incinérateur.

Mon avis :

J'ai trouvé ça intéressant pour l'avenir de notre planète mais les conditions d'hygiène sont horribles (gants-masques).

### Vide grenier d'automne

Il aura lieu le 25 octobre 2009, à la Salle des Fêtes de Teyran, aux heures et conditions habituelles.



Si vous êtes sensibles aux problèmes de votre environnement et au patrimoine teyrannais... rejoignez nous et/ou participez à nos réunions mensuelles ouvertes à tous (tél. 04 67 70 50 96, mail [dufourh@netcourrier.com](mailto:dufourh@netcourrier.com), [www.tnv.fr](http://www.tnv.fr))

Venez débattre des questions qui vous tiennent à cœur.